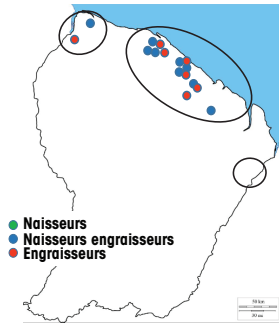




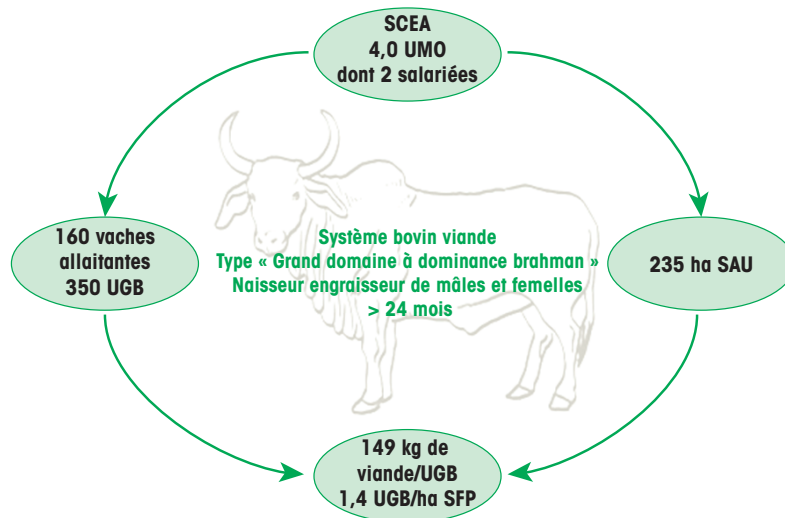
Guyane



SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR ENGRAISSEUR EN GUYANE GRAND DOMAINE BOVIN



Système historique en Guyane, en partie hérité du Plan Vert, il s'agit d'exploitations de type naisseur engraisseur de bovins à partir de troupeau Brahman qui se sont développées sur des territoires déboisés. Elles sont conduites en spécialisé mais il est fréquent d'avoir un second cheptel de ruminants (buffles ou petits ruminants) pour valoriser les zones humides et pour disposer de plus de souplesse dans la trésorerie. Les meilleurs animaux sont finis à l'herbe entre 24 et 36 mois. Ces exploitations procurent 50 % des naissances annuelles bovines du département et les 2/3 de la production de viande bovine Guyanaise.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 100 à 500 ha
- Cheptel de 120 à 300 vaches allaitantes
- Chargement de 1,2 à 1,6 UGB / SFP



Atouts

- Production simplifiée en conduite extensive (plein air intégral)
- Equipement et matériel simple : corral et cage de contention, chaîne de fenaison, équipement de défrichage
- Facilité de trésorerie par des ventes régulières : bovins et foin
- Intégré dans des structures commerciales et/ou techniques

Contraintes

- Marges de progrès accessibles concernant la gestion de l'herbe, la repro ou les performances animales.
- Parcelaire et gestion des lots d'animaux à rationaliser
- Mono production: risque commercial et sanitaire

COLLECTION RÉFÉRENCES



LE TROUPEAU VIANDE

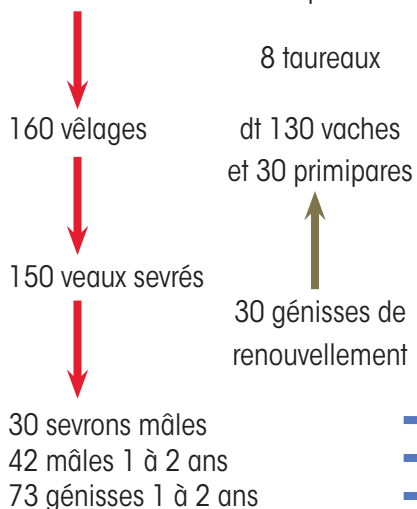
160 vaches allaitantes de race Brahman

350 UGB

Fonctionnement du troupeau

Le cheptel en croisière

190 femelles mises à la reproduction



Ventes annuelles

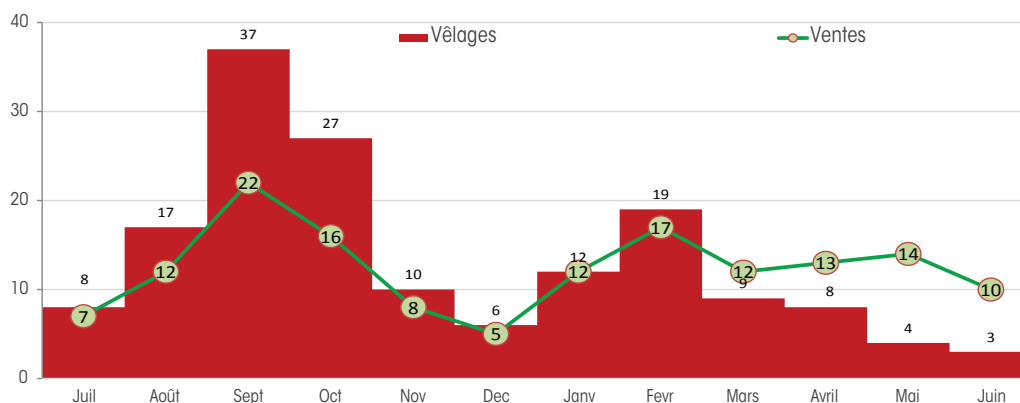
	Nb	Poids
Sevrans M Brahman	30	210 kg vif
JB de 24-30 mois Brahman	26	224 kg carc.
JB 30-36 mois Brahman	16	234 kg carc.
Génisses boucherie 24-36 mois Brahman	28	210 kg carc.
Génisse élevage 12-24 mois Brahman	15	385 kg vif
Vaches réforme Brahman	25	250 kg carc
Taureau réforme Brahman	2	340 kg carc
Taureau élevage 1 à 2 ans (18 mois) Brah.	1	450 kg vif

Achats

Taureau élevage 1 à 2 ans (18 mois) Brah.	2	420 kg vif
---	---	------------

La reproduction est exclusivement conduite en monte naturelle, l'objectif de production étant d'éviter des vêlages pendant la grande saison des pluies en raison des risques sanitaires sur les veaux. Les taureaux sont retirés du troupeau de reproduction entre le 1^{er} août au 1^{er} octobre. Du fait de la taille importante de cheptel, ces éleveurs ont l'opportunité de vendre des animaux reproducteurs aux autres agriculteurs du département. La majorité des animaux commercialisés partent en boucherie à un âge supérieur à deux ans. Une partie des génisses est conservée pour l'auto-renouvellement. Les résultats de reproduction sont fortement impactés par le nombre de taureaux disponibles par femelles et la taille des lots et des parcelles.

Répartition des ventes et des vêlages



Performances du troupeau

Taux de gestation	84 %
Taux de veaux d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	6 %
Taux de renouvellement	19 %
Taux de productivité numérique*	79 %
IVV (j)	400
UGB viande/vache allaitante	2,19
Production viande vive	52 070 kg vifs
soit	149 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.



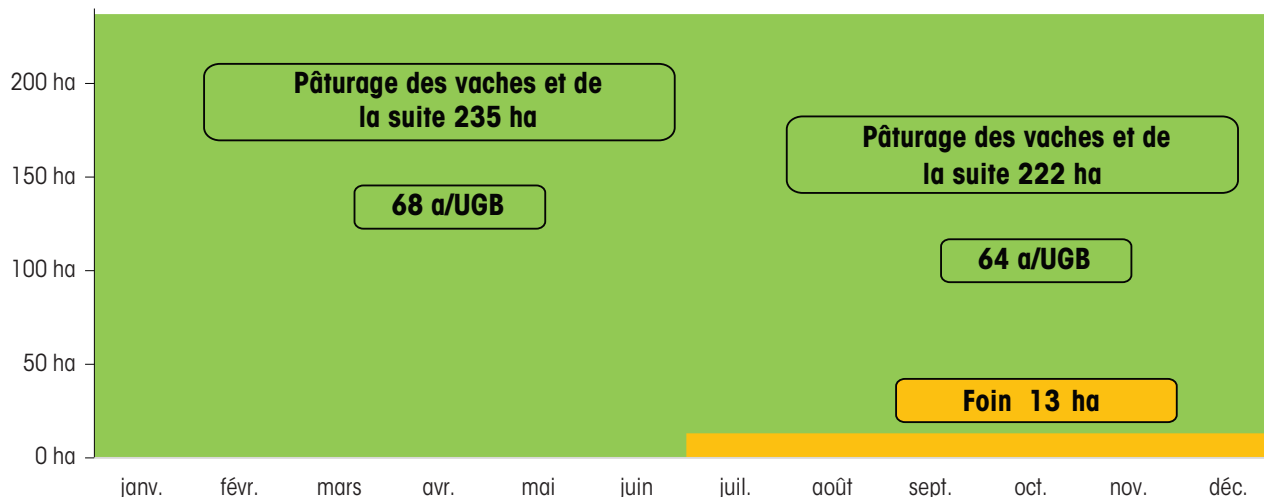
LES SURFACES

235 hectares d'herbe

Assolement et indicateurs gestion fourragère

SFP (ha)	235 ha
SFP/SAU (%)	100 %
Prairies récoltées (lors des périodes sèches)	13 ha
Fertilisation N par ha SFP	25 N/ha fauchée
Fertilisation par ha SFP	40 P/ha et 80 U de CaO/ha
Production de viande vive/ha SFP	149 kg vifs/ha

Utilisation des surfaces sur l'année



Indicateurs fourrages et concentrés

Pâturage troupeau	68 ares/UGB
Consommation de concentrés	19,6 T
soit	56 kg/UGB

Toutes les parcelles en herbe essentiellement implantées en *bracharia humidicola*, sont consacrées au pâturage. 13 ha sont fauchés en foin pour assurer une complémentarité au moment des vêlages. La fertilisation et l'amendement sont réalisés en rotation sur 1/3 de la surface tous les ans. Les surfaces fauchées reçoivent un peu d'azote. Les concentrés sont distribués exclusivement aux animaux à l'engraissement. Tout le cheptel reçoit une complémentarité minérale à volonté sous forme de pierre à lécher.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Résultats en conjoncture 2016 - exploitation en croisière

Produit brut		302 130 €
(% sur PB)		66 811 € par UMOF
45 % Viande troupeau allaitant :		137 220 €
Vente animaux		137 802 €
30	Sevrans M Brahman à 620 €	18 600 €
26	JB de 24-30 mois Brahman à 1 161 €	30 186 €
16	JB à 30-36 mois Brahman à 1 170 €	18 720 €
28	Gén. boucherie 24-36 mois Brah. à 1 005 €	25 125 €
15	Génisse élevage 12-24 mois Brah. à 880 €	13 200 €
25	Réforme Brahman à 1 079 €	26 975 €
2	Taureaux réforme Brahman à 1 598 €	3 196 €
1	Taureau élevage 1 à 2 ans (18 mois)	1 800 €
Achat animaux		- 3 600 €
2	Taureaux él.1 à 2 ans (18 m) B à 1 500 €	3 600 €
55 % Aides :		164 910 €
Aides PAC 1^{er} pilier		108 270 €
dont ADMCA		57 200 €
Aides 2^{ème} pilier		6 190 €
dont PHAE		0 €
dont ICHN		6 190 €
Aides POSEI		50 450 €

Charges		172 830 €
(% du PB)		
14 % Charges opérationnelles :		42 610 €
Animales		22 070 €
Concentrés et minéraux		9 470 €
Frais d'élevage		1 830 €
Frais vétérinaires		5 410 €
Divers animaux		5 370 €
Surfaces SFP		20 540 €
Engrais		18 500 €
Semences et phyto		1 175 €
Divers surfaces		860 €
43 % Charges structurelles :		130 220 €
Hors amort. et frais financiers		130 220 €
Travaux par tiers		0 €
Charges sociales exploitant		13 610 €
Transport		8 530 €
Carburants		18 960 €
Entretien matériel		15 830 €
MO salariée		40 160 €
Foncier		8 310 €
Autres achats externes		24 830 €
43 % Excédent brut d'exploitation		129 300 €

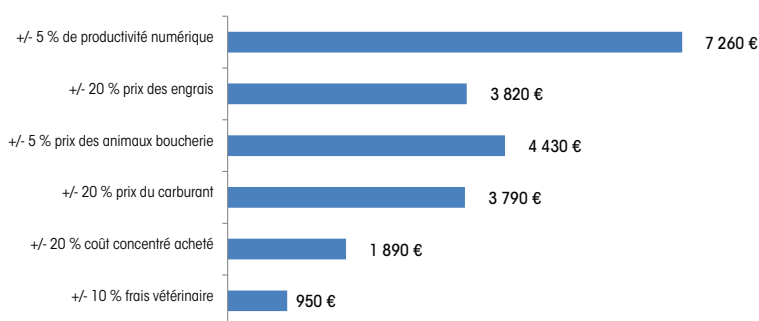
Approche trésorerie	
Annuité	28 400 €
soit 9 % du PB	
Revenu disponible	100 900 €
soit 50 450 € par UMOF	

Approche comptable	
Amortissements	12 800 €
Frais financiers	5 680 €
Revenu agricole	110 820 €
soit 55 410 € par UMOF	

Sensibilités

Ce système est économiquement performant grâce à une productivité animale correcte, une gestion rigoureuse des surfaces et au recours à des financements extérieurs pour les investissements (FEADER et défiscalisation).

Les charges de mécanisation et de main-d'œuvre sont les deux dominantes des charges de structure.



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achevé d'imprimer en Novembre 2017
ISBN : 978-2-36343-890-4
Novembre 2017 – Référence Idele : 0017 602 021
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Valérie MAROUDIN – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Patrick SARZEAUD – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 81

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

